Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

histoire-géographie

Session 2021 • Banque nationale

Code sujet **G1CHIGE02432** 2h

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Première partie : question problématisée — Les espaces ruraux multifonctionnels
1 réponses • sujet p. 2–2

Deuxième partie : analyse de documents — La mise en place et l’enracinement du régime républicain sous la IIIe République
1 réponses • sujet p. 2–3

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Première partie : question problématisée

10 points

Les espaces ruraux multifonctionnels

Question Question problématisée

Sujet p. 2

> Pourquoi peut-on dire que les espaces ruraux sont des espaces multifonctionnels ? À partir d'exemples précis, votre réponse pourra présenter les usages traditionnels, les nouveaux usages et les conflits qui en découlent.

Démarche : Il faut définir la multifonctionnalité, puis montrer que les espaces ruraux associent des fonctions productives anciennes à de nouveaux usages résidentiels, économiques, récréatifs et environnementaux. Des exemples situés permettent d'expliquer à la fois leur coexistence et les concurrences qui peuvent en résulter.

FormaV - document d'entraînement non officiel

RÉPONSE À RETENIR

Les espaces ruraux sont souvent associés à l'agriculture et à une faible densité de population. Pourtant, ils ne sont pas de simples espaces agricoles. La multifonctionnalité désigne la coexistence, dans un même espace, de plusieurs fonctions et usages. En France, les campagnes restent des lieux de production, mais elles sont aussi habitées, traversées, aménagées et valorisées pour leurs paysages et leurs ressources. Comment ces usages traditionnels et nouveaux coexistent-ils, et pourquoi provoquent-ils parfois des conflits ?

Les espaces ruraux conservent d'abord des fonctions productives anciennes, même si elles se sont transformées. L'agriculture occupe une place importante : la Beauce, dans le Bassin parisien, est notamment marquée par les grandes cultures céréalières, tandis que l'élevage est présent dans des régions comme la Bretagne. La forêt constitue une autre ressource productive : dans les Landes de Gascogne, elle est notamment exploitée pour la production de bois. Ces activités fournissent des matières premières et structurent les paysages, les emplois et l'organisation des territoires. Elles se modernisent toutefois : mécanisation, spécialisation des exploitations et intégration à des filières de transformation et de commercialisation plus larges modifient les campagnes agricoles.

À ces fonctions s'ajoutent des usages résidentiels et économiques diversifiés. Certains espaces ruraux proches des villes accueillent des habitants qui travaillent dans les pôles urbains : la périurbanisation transforme, par exemple, les campagnes autour de grandes agglomérations comme Lyon. Les villages et les bourgs restent également des lieux de vie et de services, même si leur accessibilité et leur niveau d'équipement varient. Des activités industrielles, artisanales ou logistiques peuvent aussi s'implanter en milieu rural, en lien avec les ressources locales, les axes de transport ou le coût du foncier.

Les campagnes remplissent en outre des fonctions récréatives et environnementales. Le tourisme rural s'appuie sur les paysages, le patrimoine et les activités de plein air : la Dordogne attire des visiteurs par ses paysages et son patrimoine, tandis que les Alpes associent tourisme de montagne et espaces habités. Des espaces protégés, comme la Camargue, sont valorisés pour leurs milieux naturels et leur biodiversité. La production d'énergies renouvelables, notamment éoliennes, peut également constituer un nouvel usage de ces territoires.

La coexistence de ces fonctions entraîne cependant des concurrences et parfois des conflits. L'extension des logements et des zones d'activités dans les campagnes périurbaines consomme des terres agricoles et peut accroître les déplacements. Les habitants récemment installés peuvent rechercher le calme, alors que certaines activités agricoles génèrent du bruit, des odeurs ou des circulations d'engins. Les pratiques agricoles intensives peuvent aussi entrer en tension avec la protection de la qualité de l'eau et des milieux naturels, notamment dans des régions d'élevage comme la Bretagne. Enfin, des projets éoliens ou des aménagements touristiques peuvent susciter des désaccords sur l'usage des sols et la transformation des paysages. Ces conflits ne sont pas systématiques : la réglementation, l'aménagement du territoire et la concertation peuvent contribuer à rechercher des compromis entre les acteurs.

Ainsi, les espaces ruraux sont multifonctionnels parce qu'ils associent production, habitat, activités économiques, loisirs et protection de l'environnement. Ces fonctions se complètent parfois, mais la concurrence pour l'accès au foncier et aux ressources peut opposer agriculteurs, habitants, entreprises, visiteurs et acteurs de la protection de la nature. Les campagnes françaises sont donc des espaces vivants et différenciés, dont les usages évoluent avec les besoins de la société.

Deuxième partie : analyse de documents

10 points

La mise en place et l'enracinement du régime républicain sous la IIIe République

Question Analyse de documents

Sujet p. 2, 3

> En analysant les documents, vous montrerez comment le régime républicain se met en place et s'enracine en France sous la IIIe République à travers des pratiques politiques et des symboles. L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail mais nécessite, pour être menée, la mobilisation de vos connaissances.

Réponse rédigée

Proclamée le 4 septembre 1870, après la défaite de Napoléon III à Sedan, la III^{e} République ne s'impose pas immédiatement : les monarchistes restent puissants et la forme du régime demeure discutée. Les lois constitutionnelles de 1875 organisent une république parlementaire, sans mettre fin aux affrontements politiques. Les documents montrent que l'enracinement républicain repose notamment sur la reconnaissance du suffrage universel masculin et sur des pratiques et symboles qui inscrivent la République dans la vie civique.

Le document 1 est un extrait d'un discours de Léon Gambetta, prononcé à Paris le 9 octobre 1877, au cours de la crise politique de 1877. Le 16 mai, le président de la République, le maréchal de Mac Mahon, avait provoqué le départ du gouvernement de Jules Simon et nommé un gouvernement conservateur. La dissolution de la Chambre des députés et les élections législatives d'octobre opposent alors le président aux républicains. Gambetta défend le suffrage universel comme le fondement de la légitimité politique : l'« ordre vrai » doit, selon lui, s'appuyer sur « la majorité qui s'exprime par le suffrage universel ». Il affirme que le respect du résultat des élections permet de résoudre les crises sans révolution ni coup d'État. En s'adressant aussi aux conservateurs modérés, il cherche à les convaincre que le vote régulier peut garantir l'ordre au lieu de le menacer.

Gambetta présente également le scrutin comme une pratique qui associe les citoyens à la vie politique : les plus modestes peuvent s'informer, discuter les questions publiques et devenir une « partie prenante » de la société. Il rattache cette souveraineté populaire aux conquêtes de 1789 et à l'égalité civique. Le suffrage alors qualifié d'universel est toutefois réservé aux hommes : les femmes n'ont pas le droit de vote sous la III^{e} République. Il faut aussi tenir compte du caractère engagé du document : Gambetta est un dirigeant républicain qui cherche à convaincre dans une période de confrontation politique. Son discours expose donc un idéal du suffrage et ses arguments, plutôt qu'un constat neutre de ses effets.

Le document 2 est le tableau *Le suffrage universel*, peint par Alfred Bramtot en 1891. La scène représente un bureau de vote où des hommes sont réunis autour de tables pour participer aux opérations électorales. Elle rend visible le vote comme une pratique collective et réglée, par laquelle des citoyens prennent part à la vie publique. La sculpture féminine visible dans le décor peut évoquer une allégorie républicaine, mais la légende du document ne permet pas de l'identifier avec certitude à Marianne. L'œuvre est conservée à la mairie des Lilas, en Seine-Saint-Denis ; cela ne suffit pas à établir que la scène représentée se déroule dans cette mairie. Son grand format et son sujet valorisent le suffrage, mais le tableau demeure une représentation artistique, non un compte rendu impartial. La présence d'hommes seulement rappelle en outre les limites de la citoyenneté politique de l'époque.

La crise de 1877 constitue une étape importante de l'enracinement républicain : les républicains remportent les élections législatives d'octobre et Mac Mahon finit par tenir compte de la majorité parlementaire. Après la démission de celui-ci en janvier 1879, les républicains contrôlent les principales institutions. La République s'inscrit aussi dans la vie collective par des symboles et des pratiques civiques : Marianne représente la

FormaV - document d'entraînement non officiel

République, le drapeau tricolore et la Marseillaise sont associés à la nation républicaine, et les élections habituent les citoyens à choisir leurs représentants. Les lois scolaires de 1881-1882 participent également à la diffusion des valeurs républicaines par l'école publique gratuite, laïque et obligatoire.

Ainsi, le discours de Gambetta défend le suffrage comme source de légitimité et moyen de résoudre pacifiquement les crises, tandis que le tableau de Bramtot met en scène la participation électorale et lui donne une portée civique. La victoire républicaine de 1877, le respect progressif des résultats électoraux et la diffusion des symboles contribuent à l'enracinement du régime. Ces documents doivent toutefois être lus avec recul : le discours est un plaidoyer politique et le tableau une représentation valorisante ; de plus, les femmes restent exclues du suffrage.

RÉPONSE À RETENIR

La III^{e} République s'enracine notamment lorsque le suffrage universel masculin est reconnu comme une pratique légitime de la souveraineté nationale. La crise de 1877 et la victoire électorale républicaine affirment le rôle décisif du vote. Gambetta le présente comme un moyen de régler les conflits pacifiquement et d'associer les citoyens à la vie publique. Le tableau de Bramtot représente cette participation électorale et peut évoquer, par son décor, des symboles républicains. Ces documents sont cependant à nuancer : le discours est engagé, le tableau est une mise en scène artistique et les femmes restent exclues du vote.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/sujets-e3c-pdf/histoire-geographie-general/e3c-histoire-geographie-general-premiere-02432-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.